

SOPLARIL

Société par actions simplifiée au capital de 7.500.000 euros
 Siège social : 1, rue de l'Union - 92500 RUEIL-MALMAISON
 542 015 904 RCS NANTERRE



**PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES
 PRISES PAR ACTE SEPRE LE 04 JUIN 2004**

EXTRAIT

La société FINANCIERE EUROPEENNE D'EMBALLAGES PECHINEY, société par actions simplifiée au capital de 20.646.755,76 € dont le siège social se trouve : 7 place du Chancelier Adenauer – 75116 PARIS – immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 652 052 994, représentée par M. Olivier MALLET en sa qualité de Président, propriétaire de 490 196 actions.

et

M. Jean DARDE, demeurant 9 rue Adolphe Yvon - 75016 PARIS en sa qualité de propriétaire de 4 actions,

seuls associés de la société SOPLARIL, ci-après la « Société »,

ont pris, à l'unanimité et par acte séparé prévu par l'article 18 c) des statuts, les décisions suivantes portant sur :

Quatrième décision

La collectivité des associés nomme la société PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société DELOITTE TOUCHE TOHMATSU – Audit, démissionnaire, et ce pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Cinquième décision

La collectivité des associés nomme M. Pierre COLL, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de la société BUREAU D'ETUDES ADMINISTRATIVES, SOCIALES ET COMPTABLES (BEAS), démissionnaire, et ce pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Sixième décision

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Fin de l'extrait